Entre voisins_OK 7/12/10 14:31 Page 1

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens
La Trinité

Entre voisins

la Revue du SIVoM Val de Banquière - Août/Septembre/Octobre 2010

ACTUS TRAVAUX - SOCIAL - SÉCURITÉ
Toutes les actions menées par le syndicat

JEUNESSE
Un service en plein développement

PETITE ENFANCE
Assistante maternelle, un métier de cœur

ENVIRONNEMENT Gare au moustique tigre !

Entre voisins_OK 7/12/10 14:31 Page 2

En bref

BILAN : JOURNÉE DE L'EMPLOI

Organisée le 30 mars par le Pôle Emploi et la commune de La Trinité, "La journée de l'emploi" a rencontré un beau succès malgré la pluie torrentielle qui tombait ce jour-là. **Plus de 1300 personnes se sont déplacées** au gymnase La Satem afin de rencontrer la trentaine d'entreprises régionales présente sur le site. **Bien sûr, les représentantes du SIVoM Val de Banquière n'ont pas manqué le rendez-vous, recueillant une centaine de curriculum-vitae afin de pourvoir des postes dans les domaines de la petite enfance et de l'animation.**

Monsieur Honoré Colomas, Président du SIVoM, et Monsieur Jean-Louis Scoffié, Maire de La Trinité, ont accueilli les exposants et les participants

MAINTIEN À DOMICILE

DEUX NOUVELLES PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PERSONNES RETRAITÉES

C'est officiel, il est désormais possible de s'inscrire aux prestations "les petits travaux de bricolage" et "le petit jardinage", dernières-nées de la compétence sociale du SIVoM.

Ces deux nouveaux services garantissent aux bénéficiaires un habitat sécurisé, assurent leur bien-être et surtout, leur permettent le maintien à domicile.

Besoin de changer un joint, purger un radiateur, réparer un robinet ou effectuer une retouche de peinture ? **Les petites tâches domestiques n'ont pas de secret pour l'agent bricoleur, "homme toutes mains", du SIVoM !**

Pour "le petit jardinage", **un agent se déplace au domicile des bénéficiaires, avec son propre matériel et pour une durée de 2 heures, afin d'entretenir avec soin les jardins.**

Tous les renseignements : Service de Maintien à Domicile, 2 rue du Ghet, 06730 Saint-André de la Roche. Tél. 04 97 00 07 30

"Ces nouvelles prestations répondent à un réel besoin des personnes âgées et leur permettent surtout le maintien à domicile" Marie-Alice Hivet, Vice-présidente de la compétence sociale

EMAI DE TOURRETTE-LEVENS

CONCOURS D'ARCHITECTE

Il faudra attendre encore quelques jours avant de connaître le nom de l'heureux gagnant du concours d'architecture lancé par le SIVoM.

Sur 35 candidatures présentées, 4 groupements d'architectes ont été retenus. Un jury s'est réuni pour classer les projets par ordre de préférence et sélectionner le plus adapté au cahier des charges.

Le nouveau Pôle Petite Enfance contiendra une crèche intercommunale d'une capacité de 30 places, une cuisine, une ludothèque, les bureaux du Relais Assistantes Maternelles et de la PMI. Des salles communales - une salle polyvalente, une école de musique et une salle ado - feront également parties de la structure.

Entre voisins page 2

Entre voisins_OK 7/12/10 14:31 Page 3

SÉCURITÉ

LA FOURRIÈRE VEILLE

Regardez bien les panneaux, vérifiez que vous n'êtes pas garé sur une place réservée aux handicapés, bougez votre voiture qui se trouve au même endroit depuis des mois… Car ça y est, après deux ans de travail, **un prestataire d'enlèvement de véhicules a été choisi par les représentants du SIVoM : il s'agit de l'entreprise "Millo dépannage"**, dont le dépôt est situé à Drap.

La collaboration entre les communes facilite grandement les démarches : désormais, la même fourrière agit sur tout le territoire, les particuliers bénéficient de tarifs préférentiels, et la procédure d'enlèvement est identique dans neuf communes !

Les propriétaires qui ne respectent pas le code de la route devront débourser entre 91 et 150 euros pour aller chercher leur voiture à la fourrière (hors amende et frais de garde journaliers).

Mieux vaut prévenir que guérir !

Pour se rafraîchir

Pas besoin d'aller jusqu'à Nice pour se baigner ! **Rappelons que 2 piscines municipales existent sur le territoire du SIVoM, l'une à Saint-André de la Roche et l'autre à Levens.**

Bassins pour les grands et les petits, espaces ombragés, plongeoirs, snacks... les piscines, ouvertes tout l'été, accueillent tous ceux qui cherchent un peu de fraîcheur. Un petit plouf s'impose !

"Il s'agit d'utiliser un outil de dissuasion contre les incivilités automobiles, et non de faire enlever un véhicule immédiatement" Pierre Vitale, Président de la Commission environnement et sécurité

Attention aux bib

Après étude, il apparaît que le bisphénol A contenu dans le plastique dont on fait les biberons serait nocif pour la santé et contaminerait le lait des bébés. Le gouvernement a donc promulgué une loi pour interdire la production et la commercialisation des biberons contenant cette molécule de synthèse. **Les douze communes du SIVoM ont d'ores et déjà agi en supprimant des crèches intercommunales tous les biberons à base de bisphénol A. Les parents devront donc être attentifs à ne pas en apporter dans les structures de la petite enfance ou chez les assistantes maternelles.** Pour être sûr du biberon de bébé, renseignez-vous bien sur sa composition ! A la maison, vous pouvez également privilégier ceux en verre.

Entre voisins page 3

Entre voisins_OK 7/12/10 14:31 Page 4

En bref

SE FORMER POUR MIEUX COMMUNIQUER

130 agents œuvrant pour le SIVoM, principalement dans les structures de la petite enfance, se sont réunis le 11 juin à la mairie de Saint-André de la Roche, siège du syndicat.
Lors de cette journée pédagogique, les agents se sont répartis en 4 groupes pour travailler, avec l'aide de formateurs du CNFPT, sur le vaste thème de la communication : **la forme de la communication, les outils, les moments et les lieux pour communiquer ont ainsi été abordés afin de mieux transmettre les informations aux enfants, aux parents, mais aussi entre les membres du personnel.**
"Lorsque je serai grand-mère, je serai rassurée de confier mes petits enfants à des personnes aussi motivées que vous" a déclaré une formatrice du CNFPT.

LES TRAVAUX
UN VRAI CHANTIER

Ça construit sur le territoire ! **Pas moins de 4 chantiers dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée au SIVoM sont en cours.**

Le Pôle Petite Enfance de La Trinité, très attendu par les familles, s'élève peu à peu sur le site de la villa Tagnati : après avoir effectué le terrassement, le confortement du terrain et la construction du vide sanitaire, les ouvriers travaillent actuellement sur les fondations et les premières élévations de murs.

A Castagniers, les locaux de la crèche s'agrandissent. Le réaménagement de l'espace pour le personnel est terminé, et l'architecte, Monsieur Chevalier, attaque désormais l'extension du bâtiment qui contiendra une salle d'activité et un dortoir. Grâce à ces travaux, **la structure bénéficiera bientôt de 5 places d'accueil supplémentaires !**

Du côté de Tourrette-Levens, le stade Brocarel est désormais équipé de gradins (290 places assises). La 2ème phase des travaux, à savoir la pause d'une pelouse synthétique sur tout le stade, vient de commencer.

Enfin, la construction d'un parking à Levens, étagé sur deux niveaux et d'une capacité de 116 places, est bien entamée puisque les murs de la structure sont en train d'être montés. Fin du chantier : début 2011.

Marie-Alice Hivet, Vice-présidente de la compétence sociale du SIVoM, Jeanine Carlès, Maire adjointe aux affaires sociales de Tourrette-Levens, Claudine Saccomano, agent administratif du CCAS de Tourrette-Levens, Olfa Bousselmi, responsable du service social du SIVoM, et les 11 nouveaux agents se sont réunis le 8 juillet au siège du syndicat pour finaliser le transfert.

Bienvenue !

11 nouveaux agents ont rejoint l'équipe du service social du SIVoM. Ces 10 aides à domicile et 1 auxiliaire de vie, anciennement employées par une association d'aide à la personne, travaillent donc désormais pour le service public. Avec ce transfert, 43 bénéficiaires supplémentaires ont également été accueillis par le service social intercommunal. On leur souhaite la bienvenue !

Téléassistance

En pressant simplement un petit médaillon portable, les personnes âgées ou handicapées peuvent joindre une centrale d'aide et être rapidement secourues en cas de besoin. Le Conseil général propose ce service accompagné, sous certaines conditions, d'aides financières. **Veillez donc bien à comparer les tarifs proposés par les prestataires avant de signer un contrat !**

Entre voisins page 4

Entre voisins_OK 7/12/10 14:31 Page 5

Les estivales

Entre concerts, théâtre, danse ou musique, le Conseil général 06 propose de nombreux spectacles dans vos communes. Et comme c'est gratuit, c'est encore mieux !

Août

1er : **Richard Cairaschi**
(théâtre)
TOURRETTE-LEVENS, 21H

3 : **Richard Cairaschi**
(théâtre)
CASTAGNIERS, 21H

5 : **Compagnie Athéna**
(théâtre)
SAINT-BLAISE, 20H45

Cabaret sous les étoiles
(spectacle)
ASPREMONT, 21H

Robert Persi Trio (jazz)
COLOMARS, 21H

Faren Khan
(musique du monde)
SAINT-ANDRÉ, 21H

9 : **David Reinhardt Trio**
(jazz)
LEVENS, 21H

12 : **Solistes de l'Aien**
(musique de chambre)
LEVENS, 20H30

13: **Exotica Dance**
(danse des Antilles)
ASPREMONT, 21H

26 : **Xavier Borriglione**
(one man show)
DURANUS, 21H

Christian Jean
(chanson française)
LA TRINITÉ, 21H

27 : **Hommage à Mickaël Jackson**
(pop)
TOURRETTE-LEVENS, 21H

28 : **Yolande Nectoux**
(one woman show)
SAINT-ANDRÉ, 21H

Septembre

8 : **Compagnie Nouez-vous**
(théâtre)
FALICON, 21H

25 : **Compagnie Nouez-vous**
COLOMARS, 21H

27 : **Compagnie Athéna**
(théâtre)
COLOMARS, 21H

PETITE ENFANCE

3ÈME FÊTE INTERCOMMUNALE

La troisième fête intercommunale, organisée le 5 juin à Saint-Martin-du-Var, a rassemblé une centaine de familles autour du thème "Voyage autour de la terre". Sylvain Natoli, céramiste-potier à Vallauris, a fait une démonstration de cuisson dans un four à Raku.

SÉCURITÉ

VIDÉO-PROTECTION

Vous les avez peut-être déjà aperçues en levant les yeux : des caméras de vidéo protection ont été installées à Saint-André de la Roche.
La commune a en effet mandaté le SIVoM pour la mise en place de caméras, **dont l'objectif premier est de renforcer la sécurité des saint-andréens et des commerçants.** C'est la police municipale qui, parallèlement à son travail de terrain, visionne les images.

Au total, 14 caméras ont été réparties sur les points stratégiques de la commune, l'école Jules Musso, les ronds points Rimiez et Musso, la place de l'église, le tennis, le cimetière, le stade et la Police Municipale.

La vidéo protection s'étend peu à peu sur tout le territoire puisque, rappelons-le, les communes de Falicon, Tourrette-Levens, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var, Aspremont et La Trinité possèdent déjà ce genre d'installation.

Voyage autour de la terre

Des mains pleines de barbotine, rien de plus amusant pour les petits bouts ! Pendant l'année, les enfants accueillis dans les structures du SIVoM et le RAM ont découvert toutes les subtilités de la poterie, grâce notamment à l'intervention de Sylvain, céramiste-potier à Vallauris.
Afin de clôturer ces ateliers, les six crèches collectives, la crèche familiale et les assistantes maternelles privées du territoire ont convié les familles à découvrir le travail réalisé. Un rassemblement réussi, rempli d'activités peinture et modelage.
Vivement l'année prochaine !

Entre voisins page 5

Entre voisins_OK 7/12/10 14:31 Page 6

Assistante maternelle, un métier de cœur

Les mots “crèche familiale”, “temps collectifs”, “RAM”, ne vous disent rien ? C’est que l’univers des ass’mat’ est encore inconnu pour vous ! Être assistante maternelle aujourd’hui, sur le territoire du SIVoM, c’est avant tout respecter les besoins de l’enfant, s’adapter à son rythme, assurer sa sécurité, l’accueillir dans un environnement agréable et sain. C’est aussi respecter le rôle des parents et établir avec eux un dialogue.

Des échanges et des rencontres

Houria, assistante maternelle privée, confie : “pour faire ce métier, il faut aimer les enfants, c’est indispensable. Au départ, il y a toujours une méfiance de la part des familles et c’est tout à fait normal. Le meilleur moyen de gagner leur confiance, c’est de faire du bon travail, et apporter un bon équilibre à l’enfant qui se trouve entre famille et nounou”.
De nombreuses assistantes maternelles ont trouvé cet équilibre grâce à un interlocuteur privilégié, le Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Créé en 2001 par les douze communes du SIVoM, le Relais a pour principale mission le développement de la qualité d’accueil à domicile. Pour cela, Chrystel, Florence et Sylvie, les animatrices du RAM, vont de communes en communes à la rencontre des assistantes maternelles privées. Quatre fois par semaine, elles investissent une salle communale et la transforment en une véritable aire de jeux : matériel de dessin, jouets, banderoles, dînettes, livres, puzzles… c’est le paradis des petits ! Quelquefois, un intervenant extérieur est même invité à venir partager son expérience avec les enfants lors d’ateliers poterie, éveil corporel, baby gym.... **Toutes les assistantes maternelles privées du territoire et les petits bouts qu’elles accueillent sont conviés à ces “temps collectifs”, des moments privilégiés qui favorisent la socialisation et l’éveil des bambins.**

> “Le meilleur moyen pour gagner la confiance des familles, c’est tout simplement de faire du bon travail”

Professionnelles de la petite enfance, les assistantes maternelles privées du territoire peuvent participer Maternelles du SIVoM. Ci-dessus : après avoir pratiqués un parcours sportif lors des “baby olympiade”, Martin-du-Var, était dédié à la poterie. La kermesse du RAM, le 24 juin à Aspremont, clôturait une anne

Houria, qui y participe régulièrement, explique : “c’est idéal pour les enfants car ils peuvent jouer ensembles; mais aussi pour les assistantes maternelles qui se rencontrent et échangent sur leur quotidien”.

Yvette, ass’mat’ depuis 16 ans, a vu une évolution de la profession : “au départ, c’est quand même un métier où l’on travaille seule. **Cela a**

Entre voisins page 6

Entre voisins_OK 7/12/10 14:31 Page 7

Une quoi ? Une crèche familiale ! C'est un mode d'accueil original : les petits bouts sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée et, une fois par semaine, enfants et nounous se retrouvent dans les locaux d'une crèche.

Les huit ass'mat' qui travaillent à la crèche familiale de La Trinité - la seule du territoire - nous racontent leur quotidien. "Dans le travail, on accueille les enfants à la maison, il n'y a pas vraiment de différence avec le privé", explique Maria, "**c'est plutôt dans l'encadrement que ça change. Déjà, nous sommes employées par le SIVoM et non par les parents. Nous avons une direction qui se charge de toute la partie administrative**, comme la rédaction des fiches de paie, ce qui est compliqué à faire quand on est seule."

Et puis, surtout, les assistantes maternelles sont mieux suivies : "nous avons une direction, on sait qui joindre en cas de problème, et c'est beaucoup changé, le métier s'est ouvert grâce notamment au RAM et aux associations qui organisent de nombreuses activités et surtout, qui nous aident dans nos démarches administratives. Nous ne sommes plus isolées".

Travailler dans le secteur public

Certaines assistantes maternelles ont choisi d'œuvrer dans le secteur public, dans une "crèche familiale". sécurisant de partager les responsabilités. Nous nous retrouvons à la crèche les mercredis pour participer à des réunions d'échange, et une éducatrice vient régulièrement à notre domicile."

Le SIVoM Val de Banquière encourage également les assistantes maternelles à suivre des formations professionnelles afin de renforcer leurs acquis. Toutes sont ravies de ces expériences qui "aident beaucoup dans le travail et sont variées".

Et l'avenir ?

Afin de créer de nouvelles places d'accueil, le gouvernement autorise, depuis 2009, les nounous agréées à accueillir 4 enfants en même temps à leur domicile. Etonnamment, cette mesure est loin de remporter la faveur des ass'mat'. Selon Sabine, "quatre enfants, c'est vraiment beaucoup. Cela complique tout le quotidien, pour les surveiller lors des sorties, pour qu'ils dorment au temps de sieste… Rien que pour prendre la voiture, c'est très difficile".

Les douze communes du SIVoM restent également très vigilantes envers ces nouvelles mesures : chaque jour, en allant à la rencontre des assistantes maternelles, en écoutant leurs besoins, en favorisant les échanges, elles veillent à ce que la qualité d'accueil à domicile ne soit jamais sacrifiée au prix de la quantité.

"94 assistantes maternelles privées résident sur le territoire, ce qui représente une capacité d'accueil de 280 enfants"

…rticiper à de nombreuses activités et sorties organisées tout au long de l'année par le Relais Assistantes …piade", à La Trinité, les petits bouts reprennent des forces (8 juin). Le temps collectif du 21 mai, à Saint-…ne année de jeux et de rencontres.

CONCERTATIONS

Quels sont les besoins des assistantes maternelles privées du territoire ? Comment faciliter leur travail ? Afin de répondre à ces questions, les responsables du service petite enfance du SIVoM sont allés à leur rencontre. Des projets sont nés de ces échanges. En voici quelques-uns :
> la création d'une ludothèque itinérante. Allant de communes en communes, elle permettra le prêt de jouets,
> la mise en place d'ateliers "bébés lecteurs", en collaboration avec la médiathèque de La Trinité,
> le développement de partenariats avec les séniors et les crèches intercommunales...

Parents / Assistantes maternelles :
toutes les réponses sur les modes d'accueil au
SERVICE INFO PETITE ENFANCE
(un service assuré par le RAM)
TÉL. 04 92 00 50 53

Entre voisins page 7

Entre voisins_OK 7/12/10 14:32 Page 8

Elle est belle la jeunesse !

Plus de séjours, plus d'accueils de loisirs ados, plus de temps périscolaires, plus d'événements... le service jeunesse du SIVoM Val de Banquière fait les choses en grand ! Une multiplication des actions oui, mais toujours avec un seul objectif : mutualiser les moyens pour offrir aux 6/17 ans des animations variées, des échanges et des rencontres. Douze communes soudées autour d'un projet éducatif commun, voilà un programme innovant et dynamique à l'image du syndicat qui, rappelons-le, est l'un des plus actifs de France.
Voyons de plus près quels sont les services proposés et surtout, comment y participer !

Accueils de loisirs : l'esprit intercommunal avant tout

En à peine quelques mois, le service jeunesse du SIVoM Val de Banquière s'est enrichi de trois accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour ados : Saint-Blaise, Colomars et Saint-André de la Roche, ont en effet confié la gestion de leurs structures au syndicat à peu de temps d'intervalle. Ainsi, avec celui de Falicon, le SIVoM gère désormais quatre ALSH 11/17 ans.

Mais qu'est-ce qui pousse une commune à se tourner vers le SIVoM ? Nicolas Cuveillier, responsable du service jeunesse, nous explique pourquoi Saint-André a transféré la gestion de son secteur ados : "le secteur jeunesse du SIVoM est en plein développement, et la mairie a tout simplement pris le train qui est en route. Elle souhaite œuvrer à la dynamique du syndicat et à son objectif qui est de créer une entité jeunesse sur tout le territoire".

Et en cela, la politique du SIVoM est particulièrement novatrice : il ne s'agit pas seulement de mettre en place des accueils de loisirs sur

Entre voisins page 8

Entre voisins_OK 7/12/10 14:32 Page 9

tout le territoire, il s'agit de créer un réseau d'échange et de partage avec les communes voisines. C'est ça l'esprit de l'intercommunalité !

minis séjours durant l'été (anciennement appelés "camps fixes"). **Toutefois, devant le fort développement des structures ados, le service jeunesse a dû repenser l'organisation de ces rencontres, et l'été 2010 connaît de grands changements !**

"Les 12 communes du sivom mènent une politique particulièrement innovante en coordonnant des actions jeunesse sur tout le territoire" Nicolas Carrio, responsable du service enfance/jeunesse

Ainsi, un jeune qui s'inscrit dans un accueil de loisirs du SIVoM bénéficie de multiples avantages. Il **participe aux activités de son ALSH mais en plus, il découvre de nouvelles animations avec les autres enfants lors de "rencontres inter centres"**. Celles-ci sont organisées soit dans l'une des structures, soit en extérieur. C'est donc plus facile de rencontrer du monde, surtout lorsqu'on habite un petit village de l'arrière-pays !

Depuis quatre ans, les inscrits dans les accueils de loisirs peuvent également participer à des

Les séjours sont désormais découpés : d'un côté les 6/8 ans et les 9/12 ans partent sur un lieu spécifique et bénéficient de plus de dates d'inscription.
D'un autre côté, le service jeunesse a spécialement conçu des minis séjours pour les 12/17 ans qui se rassembleront ainsi, pour la première fois en août, sur un site différent de celui des "petits".

Toujours plein d'idées et d'entrain, les directeurs des accueils de loisirs et les responsables du service jeunesse se réunissent régulièrement pour définir des projets.
Egalement, fort de son développement, le service jeunesse compte désormais un responsable et deux adjoints, soit un de plus que l'année passée !

Au fil des années, les accueils de loisirs pour ados (appelés aussi "maison des jeunes") ont étonnamment diversifié leurs activités : à côté des traditionnels tournois de babyfoot ou de ping-pong, les animateurs proposent aussi des sorties équitation, quad, des soirées piscine, des ateliers "construction de cerf-volant", "préparation de cocktails"... Des intervenants extérieurs (chocolatier, professeur de capœira...) sont même invités à partager leur savoir-faire. Durant les vacances, les inscrits en accueils de loisirs peuvent également participer à des minis séjours.

séjours : pour les grands et les petits

Parallèlement au développement des accueils de loisirs, **le service jeunesse diversifie son offre de séjours pour s'adresser à toutes les tranches d'âge.** Pas de raison que les "petits" ne passent pas d'agréables vacances ensemble !

Ainsi, au mois d'avril 2010, une semaine à La Londe les Maures, dans le Var, a été mise en place à l'intention des 6-11 ans. Couronné de succès, le séjour sera reconduit l'année prochaine, peut-être dans un autre lieu ou à une autre période de l'année, mais dans tous les cas, il sera bien présent !

Au total, le SIVoM Val de Banquière propose cinq séjours programmés en février, à Pâques et en été... ce qui permet à plus de 200 jeunes de partir en vacances à des prix modiques !

Entre voisins page 9

Pour la 1ère fois cette année, un séjour a été mis en place pour les 6/11 ans, à La Londe les Maures, dans le Var (photos ci-dessus).

Minis séjours 2010. Les 6/8 ans et les 9/12 ans se sont rassemblés à La Martre, Haut-Var (photos ci-dessous), tandis que les 12/17 ans ont eu droit à leurs propres minis séjours, organisés à Rimplas, Vallée de La Tinée.

Vincent, directeur de l'accueil de loisirs ados de Saint-André nous éclaire sur le fonctionnement de la structure.

Qui peut venir à l'accueil de loisirs ados ?

Vincent : L'accueil est ouvert pour les 12/17 ans qui résident sur la commune; on a vu un public différent au fil des années : il y a deux ans, c'était surtout des 15/17 ans qui s'inscrivaient, alors qu'aujourd'hui c'est plus les 12/15 ans. Il y a un renouvellement des tranches d'âge.

Quelles sont les activités proposées à l'année ?

Vincent : La salle de Saint-André possède un ping-pong, un babyfoot, des jeux de société, un ordinateur. Nous sommes ouverts jusqu'à 19h, les jeunes peuvent venir à la salle quand ils le souhaitent.
Pendant les vacances scolaires, nous proposons des sorties bowling, cinéma, karting... Les ados aiment bien ces activités de "consommation". Les animations doivent aussi avoir une visée éducative, c'est-à-dire que l'enfant doit être au cœur de l'activité. Les jeux doivent permettre de développer un lien, de l'entraide, de s'exprimer. C'est pour cela que nous proposons aussi des projets à thème, établis sur du long terme.
Cet année par exemple, nous avons mis en place un "projet grand bleu"; l'idée est de développer les valeurs éducatives et de sensibiliser les jeunes à l'environnement. Nous travaillons en collaboration avec l'association SOS grand bleu, avec laquelle nous avons prévu une sortie en bateau, un atelier "éco geste", et des animations sur le recyclage des déchets.
Chaque année, un "projet pédagogique" est écrit par les animateurs.

Comment les ados peuvent-ils s'inscrire ?

Vincent : Pour s'inscrire, un dossier doit être retiré en mairie.L'inscription est valable un an, de septembre à septembre. la participation financière varie selon les revenus de la famille, mais c'est généralement entre 10 et 20 euros à l'année. Un supplément est à ajouter si les jeunes veulent participer aux activités payantes, les sorties cinéma par exemple.

A ce jour, 13 accueils de loisirs sont présents sur le territoire du Val de Banquière :

☞ ***Pour les 3/11 ans :***

(gérés par la commune) : à Saint-André de la Roche, Falicon, Saint-Martin-du-Var, Colomars, Levens, Tourrette-Levens
(gérés par le SIVoM) : à Aspremont*, La Trinité

*L'accueil de loisirs d'Aspremont est ouvert aux résidents des communes d'Aspremont, Castagniers et Saint-Blaise

☞ ***Pour les 11/17 ans :***

(gérés par la commune) : à Saint-Martin-du-Var
(gérés par le SIVoM) : à Saint-André de la Roche, Falicon, Saint-Blaise et Colomars

Renseignements, périodes d'ouvertures et contacts :
www.sivomvaldebanquiere.fr ou Service jeunesse tél. 04 93 27 71 02

Entre voisins page 10

Entre voisins_OK 7/12/10 14:32 Page 11

Le périscolaire

Durant l'année scolaire, entre chaque cours (le matin, le soir, ou au temps de midi), les enfants peuvent aussi être accueillis par des animateurs qualifiés. Mais attention : les temps du périscolaire gérés par le SIVoM sont loin d'être une garderie ! L'équipe d'animation proposent des ateliers créatifs ou sportifs, et les enfants sont libres d'y participer. **L'objectif : développer l'autonomie, l'entraide et la solidarité.**

Ainsi, Les temps périscolaires sont de plus en plus prisés par les communes. Déjà mis en place à La Trinité, ils seront également présents dès le mois de septembre à La Roquette-sur-Var.

Inscriptions : auprès des accueils de loisirs.

> **“ 6 millions d'euros de subventions ont été versées par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2006/2009 ”**

LA CAF : UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Huit ans après sa création, le service jeunesse a considérablement étoffé l'offre des séjours, des accueils de loisirs fleurissent sur tout le territoire, et les temps périscolaires sont de plus en plus nombreux. Sans compter les actions ponctuelles, régulièrement mises en place.

Tout cela ne serait pas possible sans les aides du Conseil Général, du Conseil Régional, mais surtout de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes.

En effet, le service jeunesse fonctionne essentiellement grâce aux subventions. Elles lui permettent de proposer des services de qualité et surtout, à moindre coût pour les familles.

La CAF aide les douze communes du SIVoM en signant avec elles un “Contrat Enfance Jeunesse”. Ce contrat, renouvelable tous les quatre ans, contient toutes les actions que les communes veulent reconduire, les projets qu'elles souhaitent développer, et le montant des subventions allouées par la CAF. De nombreuses actions ont ainsi vu le jour grâce aux aides accordées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2006/2009.

La Trinité par exemple, qui a confié la gestion de son service jeunesse au SIVoM en 2009, a pu développer l'accueil périscolaire pour les primaires, organiser un séjour pour les 6/11 ans, et ouvrir son accueil de loisirs une semaine supplémentaire en été.

Un contrat pour les années 2010/2013 est actuellement en cours d'étude. Parmi les nouveaux projets inscrits, citons la mise en place de temps périscolaires (matin, midi et soir) à La Roquette-sur-Var, ou encore le développement des accueils de loisirs pour ados et des séjours.

Le Contrat Enfance Jeunesse 2010/2013 devrait être finalisé fin octobre, après concertations avec la CAF et les communes.

S'inscrire en accueil de loisirs, c'est participer à des activités, à des minis séjours, mais aussi à des “rencontres inter centres”. Ci-contre : 7 accueils de loisirs gérés par le SIVoM se sont rassemblés à La Trinité, le 9 juin, afin de participer à la manifestation “Défi dans la ville”. Au total, 170 enfants âgés de 6 à 11 ans, ont profité des multiples activités mises en place par la commune : VTT, escalade, piscine, “parcours de débrouillardise”, et même spéléopalette !

Entre voisins page 11

Entre voisins_OK 7/12/10 14:32 Page 12

Gare aux moustiques !

Les beaux jours sont arrivés, et vous vous voyiez déjà en train de siroter un verre au bord de la piscine... c'était sans compter la présence d'un invité plutôt embarrassant : l'Aedes albopictus, plus connu sous le nom de moustique tigre.

Pourquoi est-il si méchant ?

Déjà aperçu dans les Alpes-Maritimes en 2004, le moustique tigre gagne chaque année un peu plus de terrain, au-delà du littoral, pour s'implanter progressivement dans le moyen pays niçois. Ainsi, Auribeau-sur-Siagne, Castagniers, Saint-Martin-du-Var, Contes, Sospel et Grasse sont des communes nouvellement colonisées (depuis 2008). **Au total, dans les Alpes-Maritimes, une vingtaine de zones urbaines sont concernées par le phénomène.**

Le moustique tigre est considéré comme "un nuisible", c'est-à-dire une espèce susceptible de causer des dommages (piqûres douloureuses, désagréments, risques sanitaires).

Les cimetières sont l'un des lieux préférés des moustiques tigres qui y trouvent des eaux stagnantes dans les vases et pots de fleurs. La commune de Saint-André de la Roche a installé 9 bacs à sable au niveau des fontaines afin que les particuliers puissent prévenir l'accumulation d'eau dans les coupelles. Ce projet est novateur au plan départemental.

Entre voisins page 12

Les actions engagées

A ce jour, la solution pour l'éliminer définitivement n'a pas été trouvée mais les pouvoirs publics ont engagé un véritable combat contre sa prolifération. Le Conseil général 06, qui a investi 600 000 euros pour mener à bien ce combat, a mandaté "l'entente interdépartementale de démoustication" (EID Méditerranée) afin d'assurer une surveillance accrue de l'insecte. **Les techniciens de l'EID interviennent ainsi pour supprimer les lieux de ponte repérés sur le territoire départemental (spécialement en ville et dans les espaces verts publics), et effectuent des traitements larvicides.**

"La moitié du succès, c'est vous"

Parallèlement à ses actions de veille, de surveillance et de traitement, le Conseil général 06 a mis en œuvre une campagne d'information du public, "Soyez secs avec les moustiques".

En effet, la moustique femelle pond les larves dans des petits points d'eau essentiellement "fabriqués" par l'homme : seaux, vases, soucoupes, citernes, pots de fleurs, écoulement des gouttières, pneus... Impossible donc de recenser tous les endroits de ponte ! **La façon la plus efficace et radicale de se protéger des moustiques tigres c'est que les particuliers eux-mêmes évacuent les eaux stagnantes ou, mieux encore, suppriment physiquement ces gîtes.**

> **"La façon la plus efficace de se protéger, c'est que les particuliers évacuent les eaux stagnantes"** EID Méditerranée

Santé : pas d'inquiétude à avoir

En 2006, une épidémie de "chikungunya", une maladie infectieuse transmise par le moustique tigre, sévissait à la Réunion. Chez nous, pourra-t-il y avoir une épidémie comparable ? Les spécialistes sont formels : **cette possibilité est quasi nulle car le virus chikungunya** (qui est originaire des zones tropicales et intertropicales d'Afrique, d'Inde et d'Asie) **ne peut se développer en zone tempérée, les conditions climatiques n'étant pas favorables à son implantation**.

Directeur de publication : Honoré Colomas. Réalisation : Céline Paraghamian, service communication. Crédit photo : SIVoM Val de Banquière. Imprimerie Crouzet, 34 boulevard de l'Oli, 06340 La Trinité. Tirage : 17 000 exemplaires